

Bessan, le 6 juin 2014



Le Maire de BESSAN
Monsieur Stéphane PEPIN-BONET

À

Mesdames et Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu,

Le 20 juin 2014 à 18 heures
Dans la salle du Conseil Municipal

Afin de désigner les délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale qui se tiendra le dimanche 28 septembre 2014 (Décret n°2008-494 du 26 mai 2008) le Conseil Municipal de Bessan devra désigner 15 délégués et 5 suppléants au scrutin de liste avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. (Co El art.L.289)

Je vous rappelle que, conformément à l'article R137 du code électoral, les listes doivent être déposées avant l'ouverture du scrutin et indiquer le titre de la liste, les noms, prénoms, date et lieu de naissance ainsi que l'ordre de présentation pour les délégués et suppléants.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

Le Maire,
Stéphane PEPIN-BONET

Pièces jointes :

- Arrêté n°2014-1-957